

ZP5329

POLICE DES HAUTS-PAYS

DOUR – HENSIES – HONNELLES - QUIEVRAIN

AVIS

CONSEIL DE POLICE DU 15 MARS 2022

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du compte rendu de la séance du 07 décembre 2021 – Modification du point 6
2. Nombre de voix dont dispose chaque groupe des représentants d'une même commune lorsqu'il s'agit d'adopter les décisions visées à l'article 26 LPI
3. Utilisation des crédits provisoires d'avril à juin 2022
4. Désaffectation d'emprunts
5. Déclassement de matériel
6. Marché public de fournitures – Projet BeWapp – Acquisition de caméras mobiles – Mode de passation et conditions
7. Marché public de fournitures – Equipement Calog – Mode de passation et conditions
8. Mobilité 2021-05 – Annulation du recrutement INP/INPP pour le service de recherche
9. Mobilité aspirants AMOB 2022-A1 – GPI 73 – Déclaration de vacance d'emploi

HUIS CLOS

10. Personnel opérationnel – Mise à la retraite pour raison d'âge
11. Personnel opérationnel – Mise à la retraite pour inaptitude physique
12. Personnel opérationnel – Mises en disponibilité
13. Personnel contractuel - Recrutement d'un chargé de communication – Réserve de recrutement
14. Mobilité 2021-03 – Recrutement d'un niveau B – Annulation de la réserve de recrutement
15. Mobilité 2021-05 – Nomination Calog B chargé de communication
16. Mobilité 2021-05 – Nomination INPP pour le service d'intervention
17. Mobilité 2021-05 – Nomination INP pour le service d'intervention



Police Locale

PUBLICATION

Le présent avis sera affiché dans les commissariats de la zone de police et dans les administrations communales de Dour, Hensies, Honnelles et Quiévrain pendant dix jours.

DECISIONS DU CONSEIL DE POLICE

Nombre de voix dont dispose chaque groupe des représentants d'une même commune lorsqu'il s'agit d'adopter les décisions visées à l'article 26 LPI

Le Conseil de police a approuvé la répartition des voix suivante :

- Dour : 53 voix
- Hensies : 17 voix
- Honnelles : 12 voix
- Quiévrain : 18 voix

Budget 2022 – Utilisation des crédits provisoires d'avril à juin 2022

En avril, mai et juin 2022, des dépenses pourront être effectuées, conformément à l'article 13 du règlement général de la comptabilité de la police locale, par le biais de crédits provisoires.

Désaffectation d'emprunts

Le Conseil de police a décidé de désaffecter le solde de divers emprunts pour un montant global de 319.395,26 €. Cette somme est transférée dans le fonds de réserves extraordinaires et sera affectée aux futurs investissements.

Déclassement de matériel

Le Conseil de police a déclassé deux véhicules et a décidé d'en faire don à la zone de police SECOVA dans le cadre de la « solidarité inondations ».

Marché public de fournitures – Projet BeWapp – Acquisition de caméras mobiles – Mode de passation et conditions

Le Conseil de police a décidé de passer un marché par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la fourniture de 4 caméras mobiles dans le cadre du projet BeWapp.

Le montant estimé de ce marché est de 60.000,00 € TVAC. Cette dépense sera inscrite au budget extraordinaire de l'exercice 2022 – article 33008/744-51.

Marché public de fournitures – Equipement Calog – Mode de passation et conditions

Le Conseil de police a décidé de passer un marché par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la fourniture et la personnalisation de vêtements pour le personnel civil de la zone de police.

Le montant estimé de ce marché d'une durée de 4 ans est de 9.075,00 € TVAC. Cette dépense sera inscrite au budget ordinaire des exercices concernés – article 330/124-05.

Mobilité 2021-05 – Annulation du recrutement INP/INPP pour le service de recherche

Le Conseil de police a décidé d'annuler le recrutement d'un enquêteur inspecteur ou inspecteur principal pour le service de recherche prévu dans le cadre du cycle de mobilité 2021-05.

Mobilité aspirants AMOB 2022-A1 – GPI 73 – Déclaration de vacance d'emploi

Le Conseil de police a décidé de faire appel au recrutement immédiat prévu par la circulaire GPI 73 à concurrence d'un emploi d'inspecteur pour le service d'intervention.

Personnel opérationnel – Mise à la retraite pour raison d'âge

Le Conseil de police a mis un membre du personnel opérationnel à la retraite pour raison d'âge à dater du 1^{er} août 2022.

Personnel opérationnel – Mise à la retraite pour inaptitude physique

Le Conseil de police a mis un membre du personnel opérationnel à la retraite pour inaptitude physique définitive à dater du 1^{er} mars 2022.

Personnel opérationnel – Mises en disponibilité

Le Conseil de police a placé en position de disponibilité pour raison de santé :

- un membre du personnel opérationnel à partir du 21 novembre 2021 et pour toutes périodes de maladie survenant avant le 1^{er} janvier 2022.
- un membre du personnel opérationnel à partir du 25 janvier 2022 et pour toutes périodes de maladie survenant avant le 1^{er} juin 2022.
- un membre du personnel opérationnel à partir du 20 février 2022 et pour toutes périodes de maladie survenant avant le 14 février 2023.

Leur traitement, durant ces périodes de mise en disponibilité, sera égal à 60 % du dernier traitement d'activité.

Personnel contractuel – Recrutement d'un chargé de communication – Réserve de recrutement

Le Conseil de police a inscrit un candidat dans une réserve de recrutement valable pour un emploi de chargé de communication.

Mobilité 2021-03 – Recrutement d'un niveau B – Annulation de la réserve de recrutement

Le Conseil de police a annulé sa décision du 26 octobre 2021 d'inscrire un candidat dans une réserve de recrutement valable pour un emploi de consultant RH.

Mobilité 2021-05 – Nomination Calog B chargé de communication

Le Conseil de police a nommé un membre du personnel au grade de consultant niveau B dans un emploi vacant de chargé de communication à la date du 1^{er} avril 2022.

Mobilité 2021-05 – Nomination INPP pour le service d'intervention

Le Conseil de police a nommé un membre du personnel au grade d'inspecteur principal dans un emploi vacant au sein du service d'intervention à la date du 1^{er} juillet 2022.

Mobilité 2021-05 – Nomination INP pour le service d'intervention

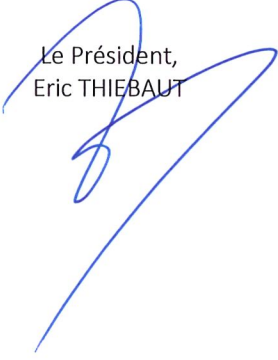
Le Conseil de police a nommé un membre du personnel au grade d'inspecteur dans un emploi vacant au sein du service d'intervention à la date du 1^{er} juillet 2022.

Fait le 22 mars 2022

Par le Collège de police,



Le Chef de corps,
Patrice DEGOBERT



Le Président,
Eric THIEBAUT